

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 58 (1907)  
**Heft:** 12

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

III<sup>me</sup> arrondissement, les districts de Diessenhofen et Steckborn, à l'exception des communes mentionnées ci-dessus.

A la tête de chaque arrondissement se trouve un „Forstmeister“, porteur du brevet d'éligibilité fédéral. Le Forstmeister du I<sup>er</sup> arrondissement est en même temps chef du service des forêts, auprès du Département cantonal.

Le Conseil d'Etat vient de procéder à la nomination des trois inspecteurs. Ce sont :

MM. Antoine Schwyter, jusqu'ici inspecteur cantonal, pour le I<sup>er</sup> arrondissement ;

Joseph Fischer, inspecteur forestier communal, à Granges, pour le II<sup>me</sup> arrondissement ;

Paul Etter, adjoint à l'inspection cantonale, pour le III<sup>me</sup> arrondissement.

L'entrée en fonctions aura lieu le 1<sup>er</sup> janvier 1908. Chaque inspecteur résidera dans son arrondissement.



## Bibliographie

### Ouvrages reçus.

**Schweizerischer Forstkalender.** Taschenbuch für Forstwesen, Holzgewerbe, Jagd und Fischerei. Dritter Jahrgang 1908. Herausgegeben von *Theodor Felber*, Professor am eidg. Polytechnikum in Zürich. — Edité par Huber & Co., à Frauenfeld. Prix : relié fr. 2.50.

Encore une année d'écoulée, encore une année à commencer ! Et, pour que nous n'ayons garde de l'oublier, voici le calendrier inexorable, chargé de nous rappeler la fuite du temps, le déclin qui approche, malgré l'aube qui renait !

C'est d'abord un ancien ami, le „Forstkalender“ de M. le prof. Felber, l'agenda bien connu de nos lecteurs dont il est souvent devenu le compagnon indispensable. La 3<sup>me</sup> édition d'aujourd'hui a subi quelques modifications. Ce sont des compléments : les tables de production de l'épicéa des basses montagnes de la Suisse, celles de l'épicéa des régions montagneuses (Préalpes et Jura) et celles du hêtre ; en outre, le remaniement de certains chapitres, adaptés aux circonstances du moment.

Le „Schweizer. Forstkalender“ de 1908 trouvera, nous en sommes certain, l'accueil qu'il mérite et il verra augmenter, d'année en année, le nombre de ses fidèles acquéreurs.

**Agenda et Aide-mémoire du Forestier**, publié par la Société vaudoise des Forestiers, sous la direction de *William Borel*, inspecteur cantonal des forêts, à Genève, à l'usage des forestiers, marchands de bois, propriétaires de forêts, etc., etc. Edition de 1908. Th. Sack-Reymond, éditeur, Lausanne. Prix : relié fr. 2.50.

La Société vaudoise des forestiers, à son tour, fait paraître l'*Agenda et l'Aide-mémoire du Forestier*, édité sous la direction de M. W. Borel, avec la collaboration de huit sociétaires. Grâce à la compétence de l'éditeur et au zèle de nos collègues, ce travail arrive à bonne fin, après une période d'élaboration, parfois fort difficile. Nous sommes d'autant plus heureux de saluer aujourd'hui sa première apparition et son entrée dans le monde de la forêt.

La place dont nous disposons ne nous permet pas de nous étendre sur les matières résumées dans l'*Agenda*, véritable aide-mémoire du forestier ; elles sont en effet fort nombreuses et nous devons nous contenter d'une rapide esquisse. Pour ne citer que les points principaux et sans entrer dans les détails, nous trouvons successivement : les mathématiques, tables numériques, arithmétique, géométrie, système métrique et mesures anciennes ; la sylviculture, cubage des bois sur pied et abattus, poids et %, pépinières et plantations ; tables de production pour l'épicéa et le hêtre ; sciences naturelles appliquées à la sylviculture, zoologie, botanique, protection des forêts, météorologie ; transports ; statistique suisse, cartes et plans ; organisation forestière ; premiers soins aux blessés et aux malades ; notice sur la Société vaudoise des forestiers ; vocabulaire des principaux termes techniques employés en sylviculture ; bibliographie forestière.

Une partie de ces renseignements, cela va sans dire, ont été empruntés à d'autres agendas, annuaires et guides ; la Station centrale des essais forestiers, de son côté, comme elle l'a fait du reste pour le „Schweizer. Forstkalender“, nous donne ici la primeur des tables de production. Mais, d'autre part, l'*agenda forestier* contient quelques travaux originaux d'une réelle valeur.

On nous permettra, à ce sujet, une petite critique faite dans une bonne intention. Prenons, par exemple, le chapitre traitant de la protection des forêts. Quel est le but de ce vademecum ? Faciliter le praticien dans la détermination des insectes nuisibles et lui indiquer aussitôt l'ennemi qu'il a sous les yeux. Car, ce même forestier possède chez lui les matières nécessaires pour rafraîchir son souvenir, mieux que ne peut le faire le petit aide-mémoire, et il connaîtra, dans le détail, les moyens propres à combattre les ennemis de la forêt. Or, que trouvons-nous en commençant par les trois premiers insectes cités : *Grapholita Strobilina*, *Anobium abietis*, *Phycis abietella*, occasionnant tous trois des dégâts dans les cônes de l'épicéa. Mais, les renseignements donnés suffisent-ils pour déterminer ces insectes ? Nous en doutons et le doute subsistera dans l'esprit de celui qui utilisera l'*agenda*. N'aurait-il pas mieux valu s'en tenir à des cas bien caractéristiques, à de véritables ravageurs, et donner, sous forme de tableaux, les caractères essentiels permettant de déterminer les insectes vraiment dangereux ?

Nous le répétons, nous le disons dans l'intérêt du travail lui-même, fort bien fait du reste, ce qui n'est pas chose facile. Cette critique s'appliquera à d'autant plus forte raison, aux maladies cryptogamiques qui seront traitées l'année prochaine et dont la détermination offre des difficultés souvent insurmontables pour qui cherche à les résoudre en forêt.

Ceci dit, nous ne pouvons que féliciter le Comité de la „vaudoise“ de son innovation à laquelle nous souhaitons plein succès. Le *Journal forestier*

a trop de points communs avec ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à mettre sur pied l'Agenda, pour ne pas le soutenir ici, comme il le mérite, et pour ne pas le recommander chaudement à ses lecteurs. Quelle que soit en effet sa valeur, quels que soient les soins mis à sa préparation, l'entreprise n'en est pas moins risquée, étant donné le nombre forcément restreint des personnes auxquelles elle s'adresse. Raison de plus pour se souvenir aujourd'hui qu'un peu de solidarité est encore ce qu'il y a de mieux pour consolider les liens qui nous unissent les uns aux autres dans notre petit monde des forestiers.

Puisse, pendant bien des années encore, le Journal forestier suisse souhaiter la bienvenue à l'Agenda forestier.



## Mercuriale des bois.

Pour la classification voir notre numéro de janvier.

## Prix des bois en novembre/décembre 1907.

### A. Bois sur pied.

(Exploitation à la charge du vendeur, mesurage **sur** écorce.)

#### Berne, Forêts de la bourgeoisie de Laufon.

**Buchberg** (transport jusqu'à Laufon fr. 3) 20 sap. à 1,9 m<sup>3</sup> par plante, fr. 28; 240 plantes,  $\frac{1}{2}$  sap.  $\frac{1}{2}$  pins à 0,7 m<sup>3</sup> par plante, fr. 22.50. — **Birsholle** (à Laufon fr. 4) 20 pins à 1,6 m<sup>3</sup> par plante, fr. 30; 60 plantes,  $\frac{1}{2}$  sap.  $\frac{1}{2}$  pins à 2 m<sup>3</sup> par plante, fr. 26; 115 plantes,  $\frac{1}{2}$  sap.  $\frac{1}{2}$  pins à 1 m<sup>3</sup> par plante, fr. 24.75. — *Observations.* Concurrence faible. Prix influencé défavorablement par de mauvaises voies de vidange.

#### Soleure, Forêts de la bourgeoisie de Granges.

(Bois vendus jusqu'à un diamètre minimum de 10 et 15 cm.)

**Firs, Ittenberg, Dählen, Bann** (à Granges fr. 3.50) 630 plantes,  $\frac{7}{10}$  épic.  $\frac{3}{10}$  sap. à 1,25 m<sup>3</sup> par plante, fr. 31.70. — *Observations.* Vidange partout facile, prix moyen par m<sup>3</sup> de fr. 3.10 plus élevé qu'en 1906. Forte demande à cause de nombreuses constructions.

#### Vaud, Forêts et communales particulières, III<sup>e</sup> arrondissement, Vevey.

(Exploitation à la charge de l'acquéreur; bois vendus en entier.)

**Commune de Chardonne.** Au Dévin (à Vevey fr. 6) 147 plantes,  $\frac{1}{2}$  épic.  $\frac{1}{2}$  sap. à 0,43 m<sup>3</sup> par plante, fr. 22.45 (1906 fr. 21.35). (Bois pour poteaux électriques, coupe d'éclaircie. Vidange facile. Beaucoup de sapins chancieux).

**Commune de Château d'Oex.** A la Sarrouche (à Château d'Oex fr. 1.50) 26 plantes,  $\frac{4}{10}$  épic.  $\frac{6}{10}$  sap. à 5 m<sup>3</sup> par plante, fr. 23 (1906 fr. 18). (Magnifiques bois de sciage, très longs et propres; les 5 premiers sapins blanc cubent 45 m<sup>3</sup>. Vidange facile). — **Forêt particulière aux Vursys** (à Montreux fr. 4) 58 m<sup>3</sup>,  $\frac{1}{2}$  épic.  $\frac{1}{2}$  sap. à 2,6 m<sup>3</sup> par plante, fr. 20 (bois de bonne qualité).